

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

MULTICULTURALISME

Giordano, Christian
Université de Fribourg, Suisse

Date de publication : 2017-06-22

DOI: <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.047>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

Durant plus d'un siècle, la culture a été l'une des notions les plus en vogue en anthropologie. Malgré la diversité épistémologique qui la sous-tend, il est un trait qui rassemble les diverses définitions de la culture, celui de la considérer comme une entité isolée et comme un organisme social cohérent en soi.

À partir des années 1980, tous les concepts holistes de la culture ont été la cible d'une critique en partie justifiée. On leur reprochait de considérer les cultures comme des phénomènes propres à une seule société, selon le principe une société, une culture. Cherchant à considérer le caractère pluriel des sociétés contemporaines, on a recouru à plusieurs expressions comme, par exemple, multiculturalisme, communication interculturelle et identités transculturelles.

Les préfixes multi-, inter- et trans- ont en commun une certaine affinité mais aussi des connotations diverses. Ces trois préfixes servent à construire des notions utilisées soit dans un contexte descriptif et par conséquent, analytique, soit dans un cadre prescriptif et donc normatif. Toutefois la distinction entre ce qui est et ce qui devrait être n'est pas clairement définie. C'est pourquoi, d'une part, on se trouve face à un mélange d'interprétations scientifiques, et d'autre part, de raisonnements appréciatifs et de jugements de valeur. C'est ainsi que l'analyse scientifique tend à se confondre et à se brouiller avec les programmes politiques, à quoi il convient d'ajouter des vues idéologiques utopiques. L'approfondissement de la notion de multiculturalisme fera foi d'exemple.

Qu'est-ce que peut vouloir signifier le terme de multiculturalisme? Ce terme, de même que le préfixe multi tendent en fait à souligner l'importance aussi bien des différences culturelles que des frontières qui s'y rattachent. Ainsi, avec la notion de

multiculturalisme on met en évidence la séparation des collectivités entre elles, y compris du point de vue spatial.

Le terme de multiculturalisme possède une orientation plus relativiste, communautariste et parfois ségrégationniste ainsi qu'un caractère plutôt additif et moins relationnel comparativement à des notions telles que celles d'interculturalité et de transculturel (Taylor, 1992; Kymlicka, 1995 Modood, 2002). Les préfixes inter ou trans seraient considérés comme plus dynamiques, ouverts et processuels.

Et pourtant le concept de multiculturalisme continue à être utilisé par des chercheurs, des politiciens, des intellectuels ou par de véritables producteurs d'identité, dans les pays où la différence culturelle est considérée comme un enrichissement social et surtout comme une donnée de fait, acceptée pragmatiquement comme telle ou encore, là où elle fait l'objet d'un véritable culte.

En raison de la grande hétérogénéité entre les divers types de multiculturalisme, il semble judicieux de se pencher sur ce qu'est le multiculturalisme en analysant des situations que l'on peut observer dans certaines sociétés où il fait partie des discussions quotidiennes et dans lesquelles le terme est opérationnel. Nous avons choisi trois cas exemplaires ne faisant pourtant pas partie des cas considérés comme classiques et par conséquent les mieux connus. Il s'agit de l'Allemagne, de la Suisse et de la Malaisie.

En Allemagne, nation qui se considère comme historiquement monoethnique, le terme de *Multikulturalismus*, conçu lors de l'arrivée d'un nombre important d'immigrés de l'Europe du Sud suite à la Deuxième Guerre, a joui d'une grande popularité entre les années 1970 et 1990. Aujourd'hui le terme de *Multikulturalismus* a mauvaise réputation.

La mauvaise connotation actuelle du terme est attribuable au projet socio-culturel nommé MultiKulti. Ce projet dont le centre a été Francfort et Berlin (alors Berlin Ouest), où la concentration d'immigrants était particulièrement haute, s'est fait remarquer par ses bonnes intentions, mais surtout par le dilettantisme qui y a présidé. Ce qui a fini par discréditer toute conception politique future de multiculturalisme au sein d'une nation très fière depuis toujours de son homogénéité culturelle. La société allemande n'a jamais été sensible à la diversité culturelle, mais ce que l'on appelait le *MultiKulti* était fondé sur une idée plutôt vague de coexistence harmonieuse et spontanée entre des cultures fort diverses au quotidien. Le *MultiKulti* était donc destiné à échouer en raison de la négligence même avec laquelle il avait été pensé dans ce contexte.

C'est pourquoi le multiculturalisme inhérent au projet d'une société *MultiKulti* finit par évoquer en Allemagne le spectre de sociétés parallèles, à savoir l'existence de communautés ethnoculturelles séparées qui vivent sur le territoire national dans des quartiers urbains ethniquement homogènes. Un scénario de ce genre, considéré comme une calamité, a réveillé les fantasmes du sinistre passé national-socialiste.

C'est pour cette raison qu'actuellement, le multiculturalisme est rejeté aussi bien par le monde politique que par une grande partie de la société. Ainsi, c'est le concept d'intégration, comme forme d'assimilation souple, qui domine maintenant.

En Suisse, le terme de multiculturalisme jouit d'une réputation bien meilleure. La société nationale, avec sa variété culturelle, la tolérance qui règne entre les communautés linguistiques et confessionnelles, la stabilité fondée sur le consensus et sur l'accord, est conçue et perçue comme une forme particulière de société multiculturelle. La Suisse est donc une communauté imaginée dont la multiculturalité est historiquement fixée et sera, à partir de 1848, constitutionnellement définie, reconnue et partiellement modifiée. Dans le cas de la Suisse on peut parler d'un multiculturalisme constitutionnel fondé sur la représentation que le peuple suisse s'est forgée au sujet de ses communautés culturelles (les *Völkerschaften*) diverses et séparées par les frontières cantonales.

La société suisse est bien consciente et fière de ses différences culturelles, légalement reconnues et définies par le principe dit de territorialité selon lequel la diversité est cultivée et fortement mise en évidence. Will Kymlicka a raison lorsqu'il affirme que les Suisses cultivent un sentiment de loyauté envers leur État confédéré précisément parce que celui-ci garantit d'importants droits à la différence et reconnaît clairement des délimitations culturelles relatives à la langue et à la confession (Kymlicka 1995). Le sentiment d'unité interne à la société suisse est à mettre en rapport avec les politiques de reconnaissance de l'altérité qui se basent paradoxalement sur la conscience que le pays est une coalition de résistances réciproques dues aux différences linguistiques et religieuses au niveau cantonal. Cette conscience différentialiste a eu pour conséquence la pratique du *power sharing* (partage de pouvoir) qui fait que la Suisse est devenue un exemple de démocratie consociative (Lijphart 1977).

Ce système politique ne coïncide pas avec le modèle classique de la démocratie libérale car pour affaiblir les résistances des cantons il est nécessaire de recourir au niveau fédéral à de vastes coalitions qui tiennent compte de l'équilibre entre les communautés cantonales et neutralisent la dialectique entre majorité et opposition.

Il convient d'ajouter que les étrangers et les immigrés non citoyens sont exclus des pratiques politiques du multiculturalisme helvétique. La condition première pour participer est l'intégration, à savoir une forme plus légère d'assimilation, puis l'obtention de la nationalité.

Le régime colonial britannique et dans une moindre mesure le régime hollandais, ont créé en Afrique, en Amérique, en Océanie mais surtout en Asie des sociétés appelées *plural societies* (Furnivall 1944) en raison de leur forte diversité ethnoculturelle. Dans ces sociétés, les communautés semblent mener volontairement des existences parallèles, les contacts culturels n'ayant lieu que sporadiquement avec les autres composantes de la société. Le multiculturalisme constitue un instrument politique et social indispensable pour garantir la reconnaissance et le respect

réci-proque des différences ethno-culturelles à l'intérieur d'un État souverain portant la marque d'une telle complexité.

C'est le cas de la Malaisie où vivent ensemble et pacifiquement, mais non sans tensions permanentes, une dizaine de communautés ethnoculturelles parmi lesquelles on trouve, pour les plus nombreuses, les Malais, les Chinois et les Indiens. Dans ce pays on a créé des représentations et des stratégies d'action concrètes visant à mettre au point une forme spécifique de multiculturalisme qui continuerait à garantir la paix sociale et la prospérité économique. Mentionnons parmi celles-là :

-La doctrine de l'harmonie de la nation (*rukun negara*) fondée sur l'idée de l'« unité dans la diversité ». Cette construction idéologique possède une forte valeur symbolique surtout lorsque naissent des tensions entre les communautés.

-Au quotidien, la référence à un principe consensuel d'« unité dans la séparation ». Les diverses communautés tendent à vivre volontairement dans des milieux sociaux séparés mais non ségrégués.

-La commémoration du grave conflit interethnique entre Malais et Chinois du 13 mai 1969. Ces faits sont devenus le mythe national négatif, à savoir quelque chose qui ne doit plus se reproduire.

-Un régime politique fondé sur le consociativisme ethnique. Le gouvernement fédéral et celui des États particuliers sont formés de grandes coalitions auxquelles participent les divers partis ethniques.

-La politique de discrimination positive pour les Malais qui sont la communauté ethnique la plus faible économiquement. Ces mesures sont acceptées tacitement de la part des Chinois et des Indiens (quoique non sans résistance).

-Enfin, le projet, à travers le programme *One Malaysia*, de créer dans le futur une société plus unie, même si elle reste fondée sur le multiculturalisme.

Du point de vue socioéconomique et politique, la Malaisie peut se considérer aujourd'hui, malgré des limites évidentes, comme une histoire à succès, un succès dû paradoxalement à cette forme particulière de multiculturalisme.

Le multiculturalisme n'est pas une stratégie universalisable (voir le cas de l'Allemagne) pas plus qu'il n'est réductible à un modèle unique (voir le cas de la Suisse et de la Malaisie). Nous sommes plutôt face à un ensemble de solutions fort variées dans leur manière de gérer la diversité dans des sociétés ethniquement et culturellement plurielles. Une théorie générale du multiculturalisme est peut-être trop ambitieuse; l'analyse comparative qui en fait voir les défauts et les difficultés, mais aussi certains avantages importants est en revanche enrichissante.

Références

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2020. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Giordano, Christian (2017-06-22), Multiculturalisme. Anthropen. <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.047>

Furnivall, J.S. (1944), *Netherlands India: A Study of Plural Economy*, New York, Macmillan.

Lijphart, A. (1977), *Democracy in Plural Societies: A Comparative Explanation*, New Haven (CT), Yale University Press.

Modood, T. (2002), *Multiculturalism: A Civic Idea*, Cambridge, Polity Press.
<http://politybooks.com/bookdetail/?isbn=9780745662862>

Kymlicka, W. (1995), *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Clarendon Press.

Taylor, C. (1992), *Multiculturalism and the Politics of Recognition*, Princeton N.J., Princeton University Press.